



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° MEAE/ISABU/01/F/2023 -2024 POUR LA FOURNITURE
DU MATERIEL AGRICOLE ET DE RECOLTE DES SEMENCES (Chia & Millet)**

Date de publication : le 18/08/2023

Date d'ouverture des offres : 06/09/2023

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction Générale de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture du matériel agricole et de récolte des semences (chia & millet).

1. Objet

Le Présent marché concerne la fourniture du matériel agricole et de récolte des semences (chia & millet).

2. Allotissement

Les fournitures à acquérir sont constitués d'un seul lot.

3. Financement

Le présent marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2023-2024.

4. Participation

La participation à ce marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions techniques, juridiques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

5. Garantie de soumission

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe. **Le montant de la garantie de soumission est de deux cent mille francs burundais (200 000 FBU).**

NB : L'absence ou la non-conformité de la garantie de soumission entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse des offres, conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics du Burundi.

Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

6. Consultation et acquisition du DAO

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures de service à la Direction Générale de l'ISABU (Service Approvisionnements) située à l'Avenue de la Cathédrale, Tél : 22 22 33 90. Il peut également être obtenu sur présentation d'un bordereau de versement de **50 000 FBU** libellé « **Achat DAO N° MEAE/ISABU/01/F/2023-2024** » sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales ouvert à la BRB.

7. Dépôt et Ouverture des offres

Les offres sous plis fermés et rédigées en langues française seront déposées à la Direction Générale de l'ISABU à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le06...../09./2023 à 10 heures. L'ouverture des offres aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le.....06...../09./2023 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

8. Délai de livraison

Le délai d'exécution du marché est de quinze (15) jours calendaires à partir de la date de notification définitive du marché.

9. Délai d'engagement

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de nonante (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Eclaircissements

Toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Bujumbura, le 08./08./2023

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISABU,

Dr. Alfred NIYOKWISHIMIRA (MSc, PhD)



LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Prof. Sanctus NIRAGIRA

Ir. Prosper DODIKO
Cabinet du Ministre
Secrétaire Permanent

